

**AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021**

AVIS PUBLIC est donné à la population du Haut-Saint-Maurice que lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Ville de La Tuque tenue le 15 décembre 2020, le calendrier des séances publiques ordinaires pour l'année 2021 fut adopté par le conseil, lesquelles se tiendront le troisième mardi de chaque mois selon la grille suivante, excepté pour le mois d'octobre où les séances auront lieu le premier mardi en vertu du règlement no 1000-70-01-2007 puisqu'il s'agit d'une année électorale :

Assemblées publiques ordinaires	Conseil d'agglomération de La Tuque	Conseil de Ville de La Tuque
• 19 janvier 2021	18 h 30	19 h
• 16 février 2021	18 h 30	19 h
• 16 mars 2021	18 h 30	19 h
• 20 avril 2021	18 h 30	19 h
• 18 mai 2021	18 h 30	19 h
• 15 juin 2021	18 h 30	19 h
• 20 juillet 2021	18 h 30	19 h
• 17 août 2021	18 h 30	19 h
• 21 septembre 2021	18 h 30	19 h
• 5 octobre 2021	18 h 30	19 h
• 16 novembre 2021	18 h 30	19 h
• 21 décembre 2021	18 h 30	19 h

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 16^e jour du mois de décembre 2020.



Jean-Sébastien Poirier
Directeur général adjoint et greffier